



Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États financiers semestriels
Pour la période close le 30 juin 2026

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 18 août 2026



Norman Tang
Chef des finances
Le 18 août 2026

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

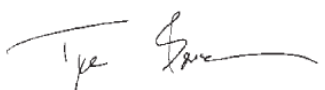
**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025*

	30 juin 2026	31 décembre 2025 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 8)	3 409 292 \$	2 852 292 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505 640	661 000
Intérêts et autres débiteurs	10 440	8 992
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	126	6 544
Montants à recevoir pour les parts souscrites	2 894	2 849
Dividendes à recevoir	4 632	4 007
Montants à recevoir pour les titres vendus	861	587
Total des actifs	3 933 885 \$	3 536 271 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Charges à payer	– \$	4 267 \$
Montants à payer pour les parts rachetées	4 960	2 871
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	13 391	77
Montants à payer pour les titres achetés	197 296	528
Total des passifs	215 647 \$	7 743 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 718 238 \$	3 528 528 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	1 143 866 \$	1 122 006 \$
Série A(N)	588 895	578 355
Série F	1 144 427	1 057 752
Série F(N)	739 599	673 785
Séries I	68 005	67 988
Série AT4	5 146	4 479
Série A(N)T4	2 783	2 434
Série FT4	13 867	10 709
Série F(N)T4	11 650	11 020
Nombre de parts en circulation		
Série A	32 820 175	33 429 809
Série A(N)	16 925 104	17 260 992
Série F	32 928 014	31 601 518
Série F(N)	21 147 528	20 004 573
Série I	1 917 083	1 990 313
Série AT4	179 650	159 169
Série A(N)T4	96 901	86 244
Série FT4	479 841	377 081
Série F(N)T4	403 868	388 895
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	34,85 \$	33,56 \$
Série A(N)	34,79	33,51
Série F	34,75	33,47
Série F(N)	34,97	33,68
Série I	35,47	34,16
Série AT4	28,64	28,14
Série A(N)T4	28,72	28,22
Série FT4	28,90	28,40
Série F(N)T4	28,85	28,34

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États du résultat global (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2026 et 2025*

	2026	2025
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	25 916 \$	23 260 \$
Dividendes	18 445	20 073
Produits tirés du prêt de titres (note 13)	4	86
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	4 876	(2 931)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	167 256	96 351
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	2 074	(51)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(38 743)	75 827
Total des produits	179 828 \$	212 615 \$
Charges		
Frais de gestion (note 5)	20 878 \$	18 265 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	2 278	1 959
Coûts d'opérations	852	673
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 5)	624	340
Retenue d'impôts étrangers	311	471
Droits de dépôt	87	90
Droits de garde	55	45
Honoraires d'audit	26	28
Communications aux porteurs de parts	26	26
Frais de comptabilité	23	25
Honoraires du comité d'examen indépendant	5	5
Frais juridiques	—	1
Total des charges	25 165 \$	21 928 \$
Remises sur frais de gestion (note 5)	(385)	(183)
Charges nettes	24 780 \$	21 745 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	155 048 \$	190 870 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2026 et 2025*

	2026	2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	3 528 528 \$	3 051 402 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	154 903	190 870
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	341 980	243 940
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	15 292	19 812
Rachat de parts rachetables	(303 722)	(235 169)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(18 136)	(23 046)
Gains en capital	—	—
Remboursement de capital	(607)	(423)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	189 710	195 984
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 718 238 \$	3 247 386 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	154 903 \$	190 870 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(4 876)	2 931
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(167 256)	(96 351)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(2 074)	51
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	38 743	(75 827)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(1 448)	123
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(625)	(590)
Augmentation (diminution) des charges à payer	(4 267)	–
Achats de placements	(753 624)	(575 412)
Produit de la vente de placements	541 364	532 897
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	2 073	(51)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(197 087) \$	(21 359) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(3 451) \$	(3 657) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	341 935	241 778
Montant versé au rachat de parts rachetables	(301 633)	(234 549)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	36 851 \$	3 572 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(160 236) \$	(17 787) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	4 876	(2 931)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	661 000	529 972
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	505 640 \$	509 254 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	336 019 \$	77 093 \$
Placements à court terme	169 621	432 161
	505 640 \$	509 254 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	24 469 \$	23 383 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	17 509 \$	19 012 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Services de communications				
350 789	Cogent Communications Holdings Inc.	33 896 \$	6 905 \$	0,19 %
		33 896	6 905	0,19 %
Produits de consommation discrétionnaire				
1 237 652	Restaurant Brands International Inc.	99 508	127 317	3,43 %
1 525 977	AutoCanada Inc.	22 858	34 929	0,94 %
128 653	Linamar Corporation	7 215	12 939	0,35 %
158 083	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., catégorie A	5 883	11 559	0,31 %
421 069	Mattel Inc.	9 686	8 289	0,22 %
58 293	Evolution AB	7 610	5 672	0,15 %
7 509	Ross Stores Inc.	1 192	2 267	0,06 %
		153 952	202 972	5,46 %
Produits de consommation de base				
130 607	Dollar Tree Inc.	17 030	22 404	0,60 %
		17 030	22 404	0,60 %
Énergie				
1 189 447	Tourmaline Oil Corporation	63 778	70 534	1,90 %
5 027 149	Advantage Energy Limited	35 686	51 830	1,39 %
2 318 420	CES Energy Solutions Corporation	10 581	38 416	1,03 %
934 790	PrairieSky Royalty Limited	21 105	29 670	0,80 %
499 458	Canadian Natural Resources Limited	20 364	28 030	0,75 %
221 968	TerraVest Industries Inc.	26 712	25 768	0,69 %
1 757 542	Matr Corporation	18 618	22 620	0,61 %
934 053	Total Energy Services Inc.	9 392	20 624	0,56 %
4 610 840	Pulse Seismic Inc.	12 335	15 631	0,42 %
105 821	PHI Group Inc., bons de souscription, 4 septembre 2044	1 297	7 624	0,20 %
111 339	PHI Group Inc.	1 233	4 500	0,12 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 750	0,05 %
23 439	National Energy Services Reunited Corporation	193	995	0,03 %
		223 044	317 992	8,55 %
Services financiers				
508 991	Onex Corporation	35 364	53 983	1,45 %
1 454 741	RFA Financial Inc.	39 336	38 420	1,03 %
54 794	S&P Global Inc.	30 774	31 649	0,85 %
1 127 337	Fairfax India Holdings Corporation	18 325	29 147	0,79 %
1 962 435	Dundee Corporation, catégorie A	3 599	6 653	0,18 %
72 397	Brookfield Corporation	1 880	4 381	0,12 %
213 160	Urbana Corporation	212	1 965	0,05 %
128 150	Crown Capital Partners Inc.	1 072	231	0,01 %
		130 562	166 429	4,48 %
Soins de santé				
48 635	Thermo Fisher Scientific Inc.	31 304	34 582	0,93 %
604 088	Siemens Healthineers AG	38 526	33 479	0,90 %
45 383	Roche Holding AG	20 349	26 511	0,71 %
120 356	Revvity Inc.	16 397	18 992	0,51 %
427 997	Apotex Health Corporation	10 272	13 816	0,37 %
		116 848	127 380	3,42 %
Produits industriels				
559 082	RB Global Inc.	57 533	92 310	2,48 %
985 978	Badger Infrastructure Solutions Limited	34 018	91 715	2,47 %
1 915 602	ATS Corporation	66 301	78 310	2,10 %
2 286 513	Element Fleet Management Corporation	38 131	66 926	1,80 %
430 851	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	44 566	52 977	1,42 %
563 500	Techtronic Industries Company Limited	9 691	13 196	0,36 %
96 855	Boyd Group Inc.	14 245	13 007	0,35 %
30 460	AMETEK Inc.	6 678	10 452	0,28 %
97 084	Alfa Laval AB	4 877	8 193	0,22 %
97 000	Minebea Mitsumi Inc.	2 212	4 024	0,11 %
		278 252	431 110	11,59 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Technologies de l'information				
33 792	Constellation Software Inc.	62 544	90 225	2,43 %
626 286	Topicus.com Inc.	53 899	56 629	1,52 %
1 088 202	Blackberry Limited	5 663	19 490	0,52 %
3 663 513	Computer Modelling Group Limited	27 870	13 115	0,35 %
386 438	Open Text Corporation	20 547	12 130	0,33 %
419 710	Lumine Group Inc.	8 441	9 024	0,24 %
386 896	Tucows Inc.	30 349	7 440	0,20 %
1 769 479	Dye & Durham Limited	21 302	2 442	0,07 %
22 351	Constellation Software Inc., restr., bons de souscription, 31 mars 2040	155	–	0,00 %
		230 770	210 495	5,66 %
Assurances				
87 829	Fairfax Financial Holdings Limited	49 095	204 882	5,51 %
97 911	Marsh & McLennan Companies Inc.	22 142	23 144	0,62 %
		71 237	228 026	6,13 %
Matières				
3 857 820	OR Royalties Inc.	56 921	173 255	4,66 %
177 134	Franco-Nevada Corporation	33 569	52 419	1,41 %
478 729	Altius Minerals Corporation	6 072	30 409	0,82 %
625 314	Hudbay Minerals Inc.	4 895	20 942	0,56 %
376 700	Spur Petroleum Limited	20 821	20 719	0,56 %
1 003 300	Nippon Paint Holdings Company Limited	9 451	9 215	0,25 %
1 068 940	Fuerte Metals Corporation	2 290	8 338	0,22 %
1 000 000	Fuerte Metals Corporation, bons de souscription, 10 septembre 2030	–	5 300	0,14 %
3 636 363	Solitario Zinc Corporation	2 720	3 880	0,11 %
2 691 729	NeXGold Mining Corporation	3 066	3 176	0,09 %
485 300	Western Copper and Gold Corporation	902	1 543	0,04 %
31 540	G Mining Ventures Corporation	710	1 310	0,04 %
2 872 500	Nexgold Mining Corporation, bons de souscription, 31 octobre 2027	864	1 005	0,03 %
426 826	New Found Gold Corporation, bons de souscription, 15 mai 2029	–	448	0,01 %
89 970	DRI Healthcare Trust	335	391	0,01 %
		142 616	332 350	8,95 %
Placement privé				
759 857	Qvantel OY, catégorie A	5 561	5 755	0,15 %
203 533	Qvantel OY, bons de souscription, 31 octobre 2030	549	568	0,02 %
		6 110	6 323	0,17 %
Immobilier				
1 202 743	Altus Group Limited	60 497	54 196	1,46 %
209 118	Mainstreet Equity Corporation	15 571	35 558	0,95 %
167 424	FirstService Corporation	30 589	33 764	0,91 %
2 599 333	FPI H&R	27 415	28 541	0,77 %
1 428 954	Dream Unlimited Corporation, catégorie A	25 767	28 150	0,76 %
		159 839	180 209	4,85 %
Services publics				
6 702 238	Algonquin Power & Utilities Corporation	54 549	55 897	1,50 %
		54 549	55 897	1,50 %
Actions privilégiées				
59 000	BCE Inc., taux variable, action privilégiée, série AJ, remboursable, perpétuelle	908	1 298	0,04 %
59 260	BCE Inc., action privilégiée, série Y	912	1 248	0,03 %
3 300	Intact Corporation Financière, action privilégiée, série 7, taux variable, remboursable	62	84	0,00 %
		1 882	2 630	0,07 %
Total des titres de participation		1 620 587 \$	2 291 122 \$	61,62 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026*

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés				
22 921	BlackBerry Limited, 3,000 %, 15 février 2029	30 780 \$	106 564 \$	2,86 %
29 300	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	29 021	29 006	0,78 %
22 250	McDonald's Corporation, remboursable, 4,107 %, 21 août 2032	22 243	22 520	0,61 %
15 695	Constellation Software Inc., remboursable, 7,848 %, 31 mars 2040	18 214	19 462	0,52 %
19 000	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,864 %, 26 septembre 2032	18 728	18 891	0,51 %
17 000	Tenaz Energy Company, 12,000 %, 14 novembre 2029	17 588	18 777	0,50 %
18 325	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	17 672	17 880	0,48 %
17 700	Intact Corporation financière, remboursable, 2,179 %, 18 mai 2028	17 415	17 406	0,47 %
17 250	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,100 %, 2 février 2028	17 215	17 272	0,46 %
17 130	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	17 129	17 154	0,46 %
15 100	CAE Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	15 672	15 644	0,42 %
16 000	Verizon Communications Inc., remboursable, 2,500 %, 16 mai 2030	15 370	15 364	0,41 %
15 000	Amazon.com Inc., remboursable, 3,700 %, 12 juin 2031	14 991	15 090	0,41 %
11 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	13 763	15 033	0,40 %
14 150	Banque de Montréal, 3,190 %, 1 ^{er} mars 2028	14 208	14 191	0,38 %
13 250	Alphabet Inc., remboursable, 4,000 %, 15 mai 2033	13 227	13 441	0,36 %
12 000	Amazon.com Inc., 3,400 %, 12 juin 2029	11 992	12 045	0,32 %
12 245	New Found Gold Corporation, 8,750 %, 15 mai 2029	11 876	12 000	0,32 %
11 744	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	12 228	11 731	0,32 %
14 075	JELD-WEN Inc., 7,000 %, 1 ^{er} septembre 2032	14 662	11 662	0,31 %
9 483	DRI Healthcare Trust, convertible, 5,750 %, 28 février 2031	9 156	10 621	0,29 %
9 718	NFI Group Inc., convertible, 5,000 %, 15 janvier 2027	8 877	9 911	0,27 %
9 400	Original Wempi Inc., série B1, remboursable, 7,791 %, 4 octobre 2027	9 400	9 806	0,26 %
9 425	Hydro One Inc., série 64, remboursable, 3,900 %, 21 novembre 2033	9 385	9 478	0,25 %
9 400	Groupe WSP Global Inc., remboursable, 4,003 %, 22 janvier 2032	9 351	9 394	0,25 %
9 350	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remboursable, 3,500 %, 10 juin 2030	9 333	9 368	0,25 %
9 216	Société en commandite Holding FPI Granite, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	9 199	9 216	0,25 %
6 515	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	8 325	8 926	0,24 %
8 800	Glencore Funding LLC, remboursable, 4,000 %, 28 juillet 2031	8 701	8 832	0,24 %
6 248	Realogy Group LLC, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	6 307	8 820	0,24 %
8 825	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,850 %, 14 juillet 2027	8 805	8 799	0,24 %
6 158	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	7 444	8 652	0,23 %
8 500	Alphabet Inc., remboursable, 3,650 %, 15 mai 2031	8 452	8 574	0,23 %
8 600	Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	8 419	8 461	0,23 %
5 870	The Chemours Company, remboursable, 8,000 %, 15 janvier 2033	7 778	8 438	0,23 %
5 905	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	6 669	8 361	0,23 %
8 000	Rogers Communications Inc., remboursable, 3,750 %, 15 avril 2029	8 098	8 045	0,22 %
7 900	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 4,000 %, 13 juin 2032	7 898	7 978	0,22 %
7 500	Bonterra Energy Corporation, remboursable, 10,500 %, 28 janvier 2030	7 359	7 875	0,21 %
7 600	Bell Canada, remboursable, 4,400 %, 30 mars 2033	7 576	7 702	0,21 %
7 500	Bell Canada, série M-64, remboursable, 3,650 %, 14 août 2029	7 492	7 520	0,20 %
5 025	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	6 775	7 368	0,20 %
7 000	Mondelez International Inc., remboursable, 4,625 %, 3 juillet 2031	6 956	7 267	0,20 %
7 000	Enbridge Inc., remboursable, 3,570 %, 26 février 2031	6 992	6 953	0,19 %
6 850	Hydro One Inc., remboursable, 3,940 %, 25 août 2032	6 844	6 945	0,19 %
7 000	Tourmaline Oil Corporation, série 1, remboursable, 2,077 %, 25 janvier 2028	6 956	6 887	0,19 %
6 975	CGI Inc., remboursable, 2,100 %, 18 septembre 2028	6 805	6 787	0,18 %
6 700	Dollarama Inc., remboursable, 3,940 %, 25 juillet 2031	6 672	6 749	0,18 %
4 206	EchoStar Corporation, remboursable, 10,750 %, 30 novembre 2029	5 764	6 448	0,17 %
5 825	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,375 %, 31 décembre 2032	5 928	6 413	0,17 %
4 800	Cogent Communications Group Inc., remboursable, 6,500 %, 1 ^{er} juillet 2032	5 801	6 136	0,17 %
4 897	CP Atlas Buyer Inc., emprunt à terme B, 8 juillet 2030	6 306	6 112	0,16 %
5 872	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	5 829	5 872	0,16 %
5 775	Glencore Finance (Canada) Limited, remboursable, 4,045 %, 10 octobre 2032	5 754	5 755	0,16 %
5 725	Groupe WSP Global Inc., remboursable, 2,408 %, 19 avril 2028	5 650	5 641	0,15 %
5 500	Stantec Inc., remboursable, 4,374 %, 10 juin 2032	5 488	5 558	0,15 %
5 575	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	5 256	5 497	0,15 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026*

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
4 019	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	5 143	5 389	0,15 %
5 374	Dye & Durham Limited, convertible, 8,625 %, 15 avril 2029	6 442	5 350	0,14 %
3 500	New Flyer Holdings Inc., remboursable, 9,250 %, 1 ^{er} juillet 2030	4 803	5 340	0,14 %
5 240	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	5 268	5 337	0,14 %
4 618	Embeta Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	5 460	5 311	0,14 %
3 700	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	4 314	5 262	0,14 %
3 525	DISH Network Corporation, remboursable, 11,750 %, 15 novembre 2027	4 649	5 141	0,14 %
5 000	AtkinsRealis Group Inc., série 10, remboursable, 4,756 %, 15 mars 2033	5 000	5 112	0,14 %
4 815	GrafTech Global Entreprises Inc., remboursable, 9,875 %, 23 décembre 2029	6 251	5 053	0,14 %
3 400	Six Flags Entertainment Corp., remboursable, 8,625 %, 15 janvier 2032	4 671	4 970	0,13 %
4 193	Starlight Parent LLC Term Loan (04/32), emprunt à terme, 16 avril 2032	5 359	4 965	0,13 %
3 240	Anywhere Real Estate Group LLC, 9,750 %, 15 avril 2030	4 437	4 959	0,13 %
4 890	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, série D, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	4 873	4 883	0,13 %
3 575	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	3 779	4 781	0,13 %
8 562	Leslie's Poolmart Inc., emprunt à terme, 9 mars 2028	7 962	4 771	0,13 %
3 430	Gray Media Inc., remboursable, 9,625 %, 15 juillet 2032	4 779	4 696	0,13 %
4 100	JELD-WEN Inc., remboursable, 4,875 %, 15 décembre 2027	4 272	4 638	0,13 %
4 600	Industries Toromont Limitée, remboursable, 3,760 %, 28 mars 2030	4 600	4 621	0,12 %
4 500	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,362 %, 22 novembre 2029	4 500	4 596	0,12 %
4 500	North West Redwater Partnership, remboursable, 4,150 %, 1 ^{er} juin 2033	4 494	4 560	0,12 %
3 300	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	4 268	4 560	0,12 %
3 160	Camelot US Acquisition I Company, emprunt à terme B, 31 janvier 2031	3 719	4 131	0,11 %
3 913	Enbridge Inc., taux variable, série C, remboursable, 6,625 %, 12 avril 2078	4 035	4 092	0,11 %
3 000	Flowserve Corporation, remboursable, 3,500 %, 1 ^{er} octobre 2030	3 940	4 022	0,11 %
3 800	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,420 %, 1 ^{er} décembre 2026	3 765	3 804	0,10 %
3 750	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 3,950 %, 3 mars 2031	3 758	3 782	0,10 %
3 750	ARC Resources Limited, série 5, 3,349 %, 25 février 2029	3 750	3 753	0,10 %
3 790	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	3 585	3 742	0,10 %
2 500	HEICO Corporation, 5,250 %, 1 ^{er} août 2028	3 577	3 585	0,10 %
2 463	EchoStar Corporation, remboursable, 6,750 %, 30 novembre 2030	3 080	3 556	0,10 %
2 951	Burford Capital Global Finance LLC, remboursable, 7,500 %, 15 juillet 2033	3 464	3 539	0,09 %
3 500	Sobeys Inc., 3,100 %, 30 octobre 2028	3 500	3 478	0,09 %
3 450	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 446	3 449	0,09 %
2 300	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	2 999	3 266	0,09 %
3 250	Société en commandite Holding FPI Granite, série 6, remboursable, 2,194 %, 30 août 2028	3 165	3 173	0,09 %
2 200	Emerald Expositions Holdings Inc., emprunt à terme, 23 janvier 2032	2 864	3 119	0,08 %
3 000	ARC Resources Limited, série 6, remboursable, 4,104 %, 25 février 2033	2 953	3 048	0,08 %
3 000	Molson Coors International LP, remboursable, 4,300 %, 8 juillet 2033	2 995	3 040	0,08 %
3 000	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 2,500 %, 17 janvier 2028	2 970	2 968	0,08 %
2 000	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 9,500 %, 1 ^{er} juin 2033	2 723	2 908	0,08 %
1 985	SK Invictus Intermediate II SARRL, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	2 125	2 757	0,07 %
2 650	AtkinsRealis Group Inc., série 9, remboursable, 4,411 %, 15 juin 2031	2 650	2 700	0,07 %
2 600	Badger Infrastructure Solutions Limited, remboursable, 5,375 %, 14 mai 2031	2 600	2 650	0,07 %
2 500	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	2 500	2 513	0,07 %
1 711	Qvantel OY, taux variable, 8,250 %, 31 décembre 2030	2 345	2 427	0,06 %
2 380	ARC Resources Limited, 3,577 %, 17 juin 2028	2 380	2 396	0,06 %
2 250	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	2 153	2 213	0,06 %
1 500	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	1 923	2 122	0,06 %
1 492	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	1 996	2 121	0,06 %
1 418	Generac Holdings Inc., 11 décembre 2026	1 852	2 028	0,06 %
1 686	Dye & Durham Corporation, emprunt à terme B, 11 avril 2031	2 204	1 943	0,05 %
1 800	Coastal Gaslink Pipeline LP, série A, 4,673 %, 30 juin 2027	1 800	1 830	0,05 %
1 302	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	1 666	1 784	0,05 %
1 600	Whitecap Resources Inc., remboursable, 4,382 %, 1 ^{er} novembre 2029	1 600	1 633	0,04 %
1 500	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,149 %, 22 novembre 2030	1 500	1 521	0,04 %
1 035	GrafTech Global Entreprises Inc., emprunt à terme, 21 décembre 2029	1 467	1 417	0,04 %
1 000	Advance Auto Parts Inc., remboursable, 1,750 %, 1 ^{er} octobre 2027	1 326	1 364	0,04 %
1 250	Pembina Pipeline Corp., taux variable, remboursable, 4,800 %, 25 janvier 2081	1 250	1 250	0,03 %
1 100	Reliance LP, remboursable, 2,680 %, 1 ^{er} décembre 2027	1 100	1 092	0,03 %
1 000	FPI Propriétés de choix, série Q, remboursable, 2,456 %, 30 novembre 2026	934	999	0,03 %
1 000	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	1 000	998	0,03 %
750	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	749	998	0,03 %
558	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	675	792	0,02 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026*

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
1 000	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	1 286	759	0,02 %
750	Gibson Energy Inc., taux variable, série 20-A, remboursable, 5,250 %, 22 décembre 2080	750	758	0,02 %
750	Granite REIT Holdings LP, remboursable, 2,378 %, 18 décembre 2030	750	706	0,02 %
640	Ventas Canada Finance Limited, série G, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	639	639	0,02 %
427	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	530	601	0,02 %
425	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 7,375 %, 1 ^{er} juin 2032	574	579	0,02 %
150	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	145	150	0 %
		831 875	924 788	24,87 %
	Obligations d'État			
65 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} mars 2031	64 226	64 274	1,73 %
65 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	63 257	63 326	1,70 %
63 000	Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} mai 2028	62 715	62 731	1,69 %
3 075	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2027	2 790	3 051	0,08 %
		192 988	193 382	5,20 %
	Total des titres à revenu fixe	1 024 863 \$	1 118 170 \$	30,07 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 339)		
	Total des placements	2 644 111 \$	3 409 292 \$	91,69 %
	Contrats de change à terme (note 10)		(13 265)	(0,36) %
	Autres actifs moins les passifs		322 211	8,67 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		3 718 238 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des sociétés mondiales et des titres à revenu fixe. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 18 août 2026.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent également l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les *états du résultat global*. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les *états de la situation financière*, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de sorte que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les *états du résultat global*.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2026, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts rachetables et de séries sans valeur nominale. Les parts de série A et de série AT4 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT4 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T4, de série F(N) et de série F(N)T4 ont les mêmes caractéristiques, mais elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

4. Parts rachetables (suite)

Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans le tableau suivant :

30 juin 2026	Solde d'ouverture	Parts émises, compte tenu des distributions réinvesties	Parts rachetées	Solde de fermeture
Série A	33 429 809	2 293 566	(2 903 200)	32 820 175
Série A(N)	17 260 992	1 207 671	(1 543 559)	16 925 104
Série F	31 601 518	4 000 255	(2 673 759)	32 928 014
Série F(N)	20 004 573	2 527 787	(1 384 832)	21 147 528
Série I	1 990 313	255 590	(328 820)	1 917 083
Série AT4	159 169	35 472	(14 991)	179 650
Série A(N)T4	86 244	19 409	(8 752)	96 901
Série FT4	377 081	135 242	(32 482)	479 841
Série F(N)T4	388 895	51 826	(36 853)	403 868

30 juin 2025	Solde d'ouverture	Parts émises, compte tenu des distributions réinvesties	Parts rachetées	Solde de fermeture
Série A	33 000 195	2 334 746	(3 162 343)	32 172 598
Série A(N)	17 311 249	982 205	(1 337 248)	16 956 206
Série F	27 849 755	2 932 536	(1 831 639)	28 950 652
Série F(N)	17 917 765	1 834 302	(1 086 043)	18 666 024
Série I	1 691 881	132 783	(22 958)	1 801 706
Série AT4	97 024	24 871	(3 385)	118 510
Série A(N)T4	93 793	9 042	(13 319)	89 516
Série FT4	254 639	77 149	(44 784)	287 004
Série F(N)T4	301 389	72 257	(14 558)	359 088

5. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le

Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2026 s'est élevé à 18,3 millions de dollars (30 juin 2025 : 16,1 millions de dollars). Des frais courus impayés de néant étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 : 3,7 millions de dollars). Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT4 et série A(N)T4	1,70 %
Série F, série F(N), série FT4 et série F(N)T4	0,70 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2026, les coûts répartis ont totalisé 0,4 million de dollars (30 juin 2025 : 0,3 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

5. Opérations entre parties liées (suite)

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

6. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2025, le Fonds avait des pertes suspendues de 7,6 millions de dollars (15 décembre 2024 : 6,0 millions de dollars).

7. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les *états du résultat global* du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 est présentée dans le tableau ci-après.

	2026	2025
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	14	14
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	8 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

8. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

8. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les *états de la situation financière*.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2026 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	2 248 362	–	42 760	2 291 122
Titres à revenu fixe	–	1 093 122	25 048	1 118 170
Contrats de change à terme	–	126	–	126
Contrats de change à terme	–	(13 391)	–	(13 391)
Total	2 248 362	1 079 857	67 808	3 396 027

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	2 273 605	–	17 517	2 291 122
Titres à revenu fixe	–	1 099 142	19 028	1 118 170
Contrats de change à terme	–	6 544	–	6 544
Contrats de change à terme	–	(77)	–	(77)
Total	2 273 605	1 105 609	36 545	3 415 759

Pour la période close le 30 juin 2026, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 130,6 millions de dollars (30 juin 2025 : profit de 170,2 millions de dollars).

Au cours de la période close le 30 juin 2026, un transfert a été effectué entre les niveaux (30 juin 2025 : aucun transfert).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers du Fonds classés au niveau 3 au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	17 517	19 028
Placements acquis	26 931	14 221
Transferts sortants	(1 740)	–
Placements vendus	–	(8 455)
Profit réalisé (perte réalisée)	–	(1 556)
Variation du profit latent (de la perte latente)	52	1 810
Solde à la clôture de la période	42 760	25 048

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	10 999	20 176
Placements acquis	864	–
Variation du profit latent (de la perte latente)	5 654	(1 148)
Solde à la clôture de la période	17 517	19 028

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 30 juin 2026 correspondait à un profit de 1,9 million de dollars (31 décembre 2025 : profit de 4,5 millions de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

a) Titres de participation

Les positions en titres de participation du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains titres de participation du Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient 8 titres de participation classés au niveau 3 en raison d'un manque de données observables (31 décembre 2025 : cinq titres). La juste valeur de ces titres a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

8. Évaluation de la juste valeur (suite)

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient trois titres à revenu fixe classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2025 : deux titres). La juste valeur de ces placements a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel des contrats, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

9. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

9. Risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 114,6 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2025 : 108,0 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2026					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	545 479	97 633	(467 377)	175 735	4,72 %
Franc suisse	26 510	—	—	26 510	0,71 %
Euro	33 479	—	(18 957)	14 522	0,39 %
Couronne suédoise	13 865	—	—	13 865	0,37 %
Yen japonais	13 239	—	—	13 239	0,36 %
Dollar de Hong Kong	13 196	—	—	13 196	0,36 %
	645 768	97 633	(486 334)	257 067	6,91 %

31 décembre 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	432 307	64 027	(426 317)	70 017	1,98 %
Franc suisse	25 796	—	—	25 796	0,73 %
Couronne suédoise	18 452	(40)	—	18 412	0,52 %
Yen japonais	15 680	—	(39)	15 641	0,44 %
Dollar de Hong Kong	8 934	—	—	8 934	0,25 %
Euro	18 159	—	(18 887)	(728)	-0,02 %
	519 328	63 987	(445 243)	138 072	3,90 %

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 12,8 millions de dollars, soit 0,3 % du total de l'actif net (31 décembre 2025 : 6,9 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

9. Risques liés aux instruments financiers (suite)

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation, lesquels ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
30 juin 2026	
Moins de 1 an	79 582
De 1 à 3 ans	476 615
De 3 à 5 ans	256 951
Plus de 5 ans	305 021
	1 118 170
31 décembre 2025	
Moins de 1 an	84 983
De 1 à 3 ans	247 736
De 3 à 5 ans	198 646
Plus de 5 ans	153 389
	684 754

Au 30 juin 2026, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 16,9 millions de dollars, soit 0,5 % du total de l'actif net (31 décembre 2025 : 8,4 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la duration moyenne pondérée modifiée de 3,02 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2025 : 2,44 ans). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds. Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 30 juin 2026. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

	% de l'actif net	% des titres de créance
30 juin 2026		
AAA	5,20	17,29
AA	2,45	8,14
A	2,81	9,35
BBB	9,66	32,11
BB	1,60	5,31
B	2,50	8,32
CCC	0,84	2,81
Non évalués	5,01	16,67
	30,07	100,00

	% de l'actif net	% des titres de créance
31 décembre 2025		
AAA	0,18	0,92
AA	0,79	4,06
A	3,08	15,95
BBB	7,77	40,01
BB	1,21	6,24
B	2,18	11,21
CCC	1,03	5,25
Non évalués	3,17	16,36
	19,41	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

9. Risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	4 960	–	4 960
Charges à payer et autres créiteurs	197 296	58	197 354
Contrats de change à terme	–	13 391	13 391
31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	2 871	–	2 871
Charges à payer et autres créiteurs	528	4 267	4 795
Contrats de change à terme	–	77	77

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2026				
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)
22 septembre 2026	28 000 \$ US	39 685 \$ CA	1,4173	126
				126
6 juillet 2026	299 \$ CA	210 \$ US	0,7025	(1)
9 juillet 2026	439 \$ CA	309 \$ US	0,7036	(1)
20 juillet 2026	48 000 \$ US	65 381 \$ CA	1,3621	(2 630)
21 juillet 2026	8 250 \$ US	11 257 \$ CA	1,3645	(432)
28 juillet 2026	15 500 \$ US	21 123 \$ CA	1,3628	(831)
4 août 2026	45 000 \$ US	61 041 \$ CA	1,3565	(2 676)
12 août 2026	50 750 \$ US	69 357 \$ CA	1,3666	(2 477)
20 août 2026	11 700 EUR	18 767 \$ CA	1,6040	(190)
24 août 2026	18 000 \$ US	24 750 \$ CA	1,3750	(715)
27 août 2026	16 000 \$ US	21 990 \$ CA	1,3744	(642)
1 ^{er} septembre 2026	62 000 \$ US	85 626 \$ CA	1,3811	(2 054)
8 septembre 2026	8 000 \$ US	11 117 \$ CA	1,3896	(193)
15 septembre 2026	31 000 \$ US	43 263 \$ CA	1,3956	(549)
				(13 391)
Nombre total de contrats	16	Juste valeur nette		(13 265)

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les *états de la situation financière*, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les *états de la situation financière*. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les *états de la situation financière*, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des *états de la situation financière*.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	126	126	–	–	126
Contrats de change à terme – passifs	(13 391)	(13 391)	–	9 100	(4 291)

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	6 544	6 544	–	–	6 544
Contrats de change à terme – passifs	(77)	(77)	–	–	(77)

12. Participations dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influencer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les *états de la situation financière*.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

30 juin 2026	Domiciliation	Type	% de participation
AutoCanada Inc.	Canada	Entreprise associée	6,6 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,5 %

31 décembre 2025	Domiciliation	Type	% de participation
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	8,3 %
AutoCanada Inc.	Canada	Entreprise associée	6,6 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,5 %

13. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

	30 juin 2026 (en milliers de dollars)	31 décembre 2025 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2026 (en milliers de dollars)	30 juin 2025 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	5	115
Commissions des agents – CIBC Mellon	(1)	(29)
Produits tirés du prêt de titres	4	86

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 700

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com/fr

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353 ou sans frais 1-866-757-7207
